



Dates à retenir en septembre, octobre et novembre

Sommaire :

- Inscriptions aux Activités culturelles
- Ciné village
- Maison du fromage
- Thé dansant
- Cérémonies commémoratives
- Repas des anciens
- Inscription sur les listes électorales
- Commission association
- Rentrée des classes
- Passage du Relais
- Pandémie grippale
- Transport à la demande

- **Semaine du 21 septembre :** **Reprise des cours** adultes et enfants de l'association Cenv'arts, Loisirs et Culture : **guitare, arts plastiques, yoga, gymnastique, anglais.** Renseignements et inscriptions mercredi 9 septembre de 11h à 12h30 à la salle d'activités et samedi 12 septembre de 10h à 11h30 à la bibliothèque. Nous vous rappelons que les permanences de **la bibliothèque** ont lieu le samedi matin de 10h à 12h.

- **Dimanche 8 novembre,** à la salle des fêtes de Cenves, à partir de 14h30 : **Thé dansant** du Comité des fêtes, animé par Michel Malosse . Buvette et collation (entrée 8 €)

Les séances de cinéma (proposées par Cenv'arts Loisirs et Culture en partenariat avec les Foyers ruraux) reprendront comme l'an passé, tous les 1er mardis du mois à 20h . Première séance **mardi 6 octobre** (nous diffuserons les titres des 3 premiers films dès qu'ils seront connus, sur les panneaux d'affichage et le site internet)

- **Un stage de formation au secourisme** se déroulera à la salle des associations : **vendredi 18** (18h-20h) et **samedi 19 septembre** (8h-19h). Il reste encore quelques places disponibles, pour vous inscrire, merci de contacter José Da Silva, avant le 12 septembre dernier délai au 06.76.69.53.35/04.74.04.62.58.

.La **Maison du fromage** fermera ses portes pour quelques mois **dimanche 25 octobre**, d'ici là les horaires d'ouverture restent inchangés : dimanches et jours fériés de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.

- **Les Cérémonies commémoratives** en hommage aux victimes des dernières guerres auront lieu **dimanche 15 novembre** devant les monuments aux morts de Vieux-Château à 11h15 et du Bourg à 11h30. Celles-ci seront suivies d'un **vin d'honneur** servi dans la salle de la mairie et du **Repas des Anciens**, offert aux personnes de plus de 70 ans de la commune, au Restaurant Dargaud.

Informations diverses et réglementation

- Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les **listes électorales** et ainsi pouvoir participer au scrutin des élections régionales de mars 2010.

- **Recensement militaire** : tous les jeunes qui viennent d'avoir 16 ans doivent se rendre en mairie pour se faire recenser (munis d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile)

- Une **commission « vie associative »** aura lieu samedi 17 octobre à 10h30 en mairie.

- L'association le **Relais** fera une collecte de vêtements à Cenves **mardi 13 octobre**. Vous pouvez déposer vos sacs sous le préau de la salle des fêtes le 12 octobre.



Rentrée scolaire du RPI Cenves-Serrières

Jeudi 3 septembre les enfants ont repris le chemin de l'école.

La **rentrée** s'est bien déroulée.

- Chrystelle Gonnachon a en charge la petite, la moyenne et la grande section de maternelle à Cenves,
- Brigitte Paquette le

CP et le CE1 à Serrières

- Marie-Christine Termine, directrice de l'école de Cenves, les CE2, CM1 et CM2.



Pandémie grippale

Consignes à observer pour limiter les risques de transmission :

- Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydroalcoolique
- Utilisez un mouchoir en papier pour éternuer ou tousser
- En cas de symptômes grippaux, appelez votre médecin traitant ou le 15

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie

Depuis le 1er septembre nous avons repris les horaires habituels d'ouverture:

Lundi 10h-12h

Jeudi 10h30-12h30

Samedi 9h30-12h

En cas de besoin, vous pouvez prendre rendez-vous pour vous rendre en mairie en dehors de ces horaires.

Merci de votre compréhension.

Transport à la demande

Nous vous informons de la mise en place expérimentale, d'un service de transport à la demande sur le canton. Ce service permet des déplacements de proximité et d'être pris en charge au plus proche de votre domicile (à Cenves : le Bourg). Ce service fonctionne tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 7h à 20h, sur réservation au 04.78.40.27.64. Tarifs : 2 e plein tarif l'aller simple et 1.50 € tarif réduit. Renseignements à ce même n° ou sur le site www.rhone.fr/transports

Exemples de destinations possibles depuis Cenves : Matour, Mâcon, Monols, Ouroux, St Mamert, Trades, Tramayes ...

« Si vous possédez un ordinateur, avez un peu de temps libre et surtout si vous aimez écrire, vous pouvez devenir correspondant de presse pour votre commune ... Si vous êtes intéressés, merci de contacter Ninon Bardet au 04.74.04.60.92 »